



Le 08 juin 2018

## Lettre ouverte à Mme la Ministre, Agnès BUZYN

Par leurs actions, la signature de pétitions, les retraités et leurs organisations ont exigé que le Président de la République s'explique sur ses propos et décisions en direction des retraités mais Emmanuel Macron s'est déchargé sur vous, sa ministre de la santé Mme Agnès BUZYN.

### Engagements non tenus

- Madame la ministre, en nous recevant, le 28 septembre, vous vous êtes engagée à mettre en place trois groupes de travail sur des questions aussi importantes que la perte d'autonomie, le pouvoir d'achat des personnes retraitées, la situation des EHPAD, sur les CDCA et le Haut conseil HCFEA.

Une fois la réunion terminée vous n'avez fait aucune réponse à nos nombreux courriers. C'est un mépris total pour la parole donnée, pour les retraités et leurs 9 organisations. Nous avons le sentiment que vous nous considérez comme des enfants gâtés, incapables de donner une opinion, de faire des propositions.

A ce jour, il n'existe aucun lieu institutionnel où les retraité-e-s avec leurs organisations puissent dresser les constats sur la place des retraité-e-s dans la société, l'évolution de leur niveau de vie, leurs besoins sociaux et débattre de mesures à adopter. Vous refusez de leur faire confiance, alors que leurs organisations représentent des millions de retraités, vous refusez d'utiliser leurs savoirs et leurs compétences. Votre attitude à l'égard des retraités et de leurs organisations traduit le peu de reconnaissance que votre gouvernement et vous-même avez pour les 17 millions de retraités qui ont contribué au développement de la 5<sup>ème</sup> puissance mondiale et qui continuent à jouer un rôle important au niveau de leurs familles, du monde associatif et de la société.

Sachez, Madame la ministre, que nous sommes des citoyens responsables.

Pour aborder les préoccupations et problèmes des retraité-e-s, le gouvernement ne fait appel qu'à des spécialistes, des techniciens, de ceux qui savent, ceux qui publient des rapports, refusant dans le même temps de donner la parole à ceux qui sont les premiers concernés.

### Des mesures insuffisantes pour l'accompagnement du vieillissement et des personnes âgées en perte d'autonomie.

- Madame la ministre, pourquoi ne pas avoir sollicité les neuf organisations de retraités sur le plan grand âge et de l'autonomie ? Nous aurions pu apporter nos connaissances, nos analyses, participer au débat.

En effet, les décisions prises pour mieux prendre en charge la dépendance ne répondent pas aux attentes pour l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées. Ces annonces étaient pourtant très attendues par les salarié-e-s, les personnes âgées et leurs familles.

Les personnes âgées ont besoin de plus d'effectifs, notamment soignants et cela risque d'attendre encore bien longtemps. Comme ministre, en restant à la poursuite de la seule expérience de la présence d'infirmier-ère-s la nuit (qui plus est par mutualisation des possibilités), vous niez la nécessité urgente et

immédiate de la présence de l'infirmière 24 heures sur 24 dans tous les établissements. Ceci éviterait l'engorgement des urgences, l'angoisse des patients. Avoir la présence d'un médecin permettrait d'assurer un suivi quotidien des résident·e·s.

Bercy refuse de donner les moyens nécessaires, c'est un choix politique, le gouvernement préfère privilégier les riches. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire pour embaucher des personnels ne représente en fait qu'une goutte d'eau. Les 360 millions annoncés sont le résultat du lissage sur trois ans au lieu de sept ans de dépenses prévues.

Sur la réforme de la tarification des Ehpad, vous voulez rassurer et vous vous engagez à ce que la réforme de la tarification « ne conduise à aucune baisse des dotations, ni en soins ni en moyens relatifs à la dépendance, pour 2018 et 2019 ». Mais nos attentes sont réelles sur la progression des budgets et non le maintien.

En même temps, nous ne pouvons qu'être inquiets quand le ministre de l'Économie déclare « que réduire la dépense publique sans toucher aux aides sociales, ce n'est pas cohérent. L'allocation personnalisée pour l'autonomie, destinée aux personnes âgées, pourrait être concernée également. Le ministère des Finances souhaite la « recentrer (...) sur les publics prioritaires (...) pour garantir [sa] soutenabilité (...) dans un contexte de vieillissement démographique ». Ses propos contredisent les vôtres qui, au moins en paroles, vous dites préoccupées pas ces sujets : qui aura le dernier mot ?

Enfin Mme la ministre, sur le volet prévention et sur l'accompagnement au domicile, vos annonces sont très insuffisantes (100 millions). Vous voulez que les personnes âgées soient hospitalisées au domicile mais vous vous en tenez à de petites mesures. Il est sûr que ce secteur fragile des services à domicile le sera encore plus.

Autre proposition gouvernementale innovante : allonger la durée du temps de travail avec diminution du salaire, en supprimant un second jour férié. Cette démarche, à notre sens, vise à toujours demander plus aux salariés, à opposer les salariés aux retraités. Hausse de la CSG, jour de travail gratuit pour les salariés : le patronat et les plus riches seront toujours épargnés.

### **Un gouvernement qui méprise les retraites**

Madame la ministre, tenez vos engagements et mettez en place les trois commissions prévues pour entendre les organisations de retraités. Nous avons des propositions, nous aussi avons une expertise. Votre attitude ressemble trop à du mépris envers des organisations qui militent pour le mieux vivre des près de 17 millions de retraités.

Cette politique gouvernementale de mépris ne fera qu'accentuer la colère de nombreux retraités, de leurs familles. D'autant que les prélèvements tels que la CASA, la hausse de la CSG pèsent lourdement sur le revenu des retraités sans qu'ils bénéficient d'une redistribution qui améliorerait les conditions de vie.

François Thiéry-Cherrier (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)  
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)  
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)  
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)  
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)  
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)  
Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)  
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)  
Michel Deniault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)